

Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2017 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie une édition intitulée *Comptes du duché de Bretagne, Les comptes, inventaires et exécutions des testaments ducaux, 1262-1352*, édités par Philippe Charon et moi-même, avec un préface d'Yves Coativy.

Paru en janvier 2017 aux Presses universitaires de Rennes, ce beau livre est publié en coédition avec la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne ; c'est le septième tome de la collection « Sources médiévales de l'Histoire de Bretagne », dont j'ai eu aussi l'honneur de présenter devant vous en 2015 le troisième, les *Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, édités par Hubert Guillotel. Dans le même format *in-quarto* cartonné, ce volume compte 501 pages et comporte, comme la plupart des volumes de la série, un cahier d'illustrations (cartes,

photographies de documents édités, des sceaux et des objets associés avec les ducs) presque toutes en couleur. Comparé à d'autres provinces de la France et du royaume Capétien, il semble que le duché de Bretagne ait été un peu timide dans le développement de ses institutions financières. Elle a aussi malheureusement perdu depuis le Moyen Âge la plupart de ses premières archives comptables, ce qui ajoute à l'impression de retard. Ainsi, de la période précédant l'ouverture de la guerre de Succession du duché en 1341, il ne reste que quelques rares documents de nature financière. Pour la première fois, ce volume entend rassembler tous les documents de ce type connus aujourd'hui dans une édition conforme aux normes actuelles en la matière. Et je veux ici saluer l'aide précieuse que j'ai reçue de mon ami Philippe Charon, directeur des services d'Archives de Loire-Atlantique, en tant que l'un des trois directeurs de la collection « Sources médiévales ». Il s'est acquitté de son rôle, comme le bon chartiste qu'il est, avec tant de méticulosité dans la relecture et la correction de mes premiers textes qu'il en est largement devenu le second éditeur. Il était donc convenable que son nom apparaisse aussi sur la page du titre. Une autre archiviste, M^{me} Maud Sallonsonnet (Archives du Morbihan) m'a aussi bien assisté dans la relecture des textes et m'a aidé à rendre les calculs des comptes originaux plus compréhensibles.

Quelques-uns de ces textes ont déjà été publiés, principalement aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais pour la moitié d'entre eux, ils sont inédits. Les premiers, chronologiquement, sont les plus vieux comptes abrégés des recettes et dépenses du domaine ducal ; fragmentaires et remontant aux années 1260, ils furent étudiés pour la première fois par Barthelémy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé et par Yves Renaudin dans les années 1940 et 1950, mais la plupart étaient restés cachés dans la thèse de l'École des chartes inédite de M. Renaudin. Leur forme laisse toutefois penser qu'ils ne sont pas les premiers de leur genre : il en existait vraisemblablement depuis les dernières années du XII^e siècle ou début du XIII^e siècle quand on trouve mention de brefs de mer ou lettres de sauveté vendus au nom du duc dans les ports atlantiques de la France. Les Mauristes dom Lobineau et dom Morice en ont consulté d'autres de la même série et en ont édité certains, aujourd'hui perdus. Il faut ensuite attendre les années 1287-1291 pour trouver de nouveaux documents comptables, en l'espèce ceux entourant

l'exécution testamentaire du duc Jean I^{er} (1237-1286). Les dernières années du règne de Jean II (1286-1305) sont un peu mieux représentées, avec deux comptes domaniaux de recettes (1300, 1303) et le premier compte d'hôtel conservé (1305).

La mort accidentelle du duc Jean II en 1305 à la suite de blessures reçues par la chute d'un mur à Lyon alors qu'il suivait le cortège du couronnement du pape Clément V fut l'occasion d'une production de documents comptables rendant compte d'une exécution testamentaire complexe en raison de la générosité des legs faits par le feu duc et qui dura ainsi plus de vingt ans. Nous pouvons suivre les voyages et les rencontres interminables des exécuteurs. Leurs comptes éclairent l'état des ressources et certains aspects de la politique que Jean II mit en œuvre. Rien de semblable n'est conservé pour les règnes d'Arthur II (1305-1312) et de Jean III (1312-1341), et il ne reste, pour celui de Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, que deux comptes domaniaux, l'un pour leur vicomté de Limoges (1344-1347), l'autre pour leur châtellenie de Touffou dans le pays de Retz (1348-1352), tous les deux renseignant sur l'administration pendant la guerre de Succession, coïncidant aussi avec les premières campagnes militaires de la guerre de Cent Ans dans la Bretagne et le Limousin.

L'édition de ces comptes est précédée d'une introduction générale sur les débuts de l'administration financière ducal et sur quelques aspects des carrières des principaux officiers ducaux autour de 1300. Aux générations suivantes, le service du duc dans les offices de finance deviendrait un marchepied assuré vers la noblesse, comme Jean Kerhervé l'a montré magistralement il y a trente ans ; on peut ici entrevoir le tout début de cette révolution sociale. Des cartes que nous devons pour la grande partie à la gentillesse de Yves Coativy, qui les a préparées en 2012 pour son dossier d'habilitation à diriger des recherches, *Servir le duc de Bretagne (1213-1341)* et des illustrations la complètent. Elles témoignent de l'action administrative des ducs de Bretagne de la maison de Dreux et de l'histoire sociale et économique plus générale du duché à la veille des crises du XIV^e siècle, tandis qu'un index des noms propres (lieux et personnes) et un autre des matières facilitent l'accès aux documents, hélas un moisson maigre du premier siècle d'une comptabilité ducal hésitante et fragmentaire mais aussi un moisson permettant tout de même de nouvelles perspectives sur la politique des ducs, les actions de leurs serviteurs et la vie de leurs sujets.

Michael JONES
Le 17 mars 2017

*Comptes du duché de Bretagne.
Les comptes, inventaires et exécutions
des testaments ducaux, 1262-1352*
[Presses universitaires de Rennes](#)

